

Image not found or type unknown



## Present d 'agent et don d 'argent

Par **damilano christele**, le **27/06/2017** à **06:47**

Je voudrais donner de l argent de mon vivant a mon neveu et ma nièce.(mineurs tous les deux) J ai lu que je pouvais leur donner 7900 euros tous les 15ans.puis je cumuler avec des présents d argent lors d anniversaires ou fêtes sans que eux et leurs parents soient inquiétés par le fisc? Qu'elles sommes puis je cumuler? Merci

Par **Visiteur**, le **27/06/2017** à **13:34**

Bonjour,

Vous pouvez, mais attention, les cadeau d'anniversaire ou de Noël ne doivent pas être d'un montant élevé.